

Appel à candidatures

Résidences de recherche « École des modernités » Institut Giacometti



Institut Giacometti, Paris



Alberto Giacometti dans son atelier, 1961

Photo : Isaku Yanaihara, Archives Fondation Giacometti

L'Institut Giacometti propose un programme de recherche sur l'histoire de l'art moderne : l'**École des modernités**. Ce programme a pour ambition de soutenir les projets originaux dans l'étude de l'art de la période moderne (1905-1960).

Dans le cadre de ce programme, l'Institut Giacometti apporte son soutien à des recherches inédites sur la période moderne, par l'accès à son **centre de recherche**, par des **résidences de recherche** et par un **soutien à l'édition** d'une publication s'intégrant à sous la forme d'une **collection d'ouvrages** « École des modernité ». La modernité cosmopolite à Paris est un des axes de ce programme.

Dans le cadre de ses **résidences de recherche**, l'École des modernités met à la disposition des chercheuses et chercheurs un studio au sein de l'Institut Giacometti au 5 rue Victor-Schœlcher à Paris (14^e), pour une durée de 3 semaines (recherches doctorales et post-doctorales – extensible à 6 semaines, sur demande motivée) ou de 1 semaine (recherche prédoctorale, niveau master). Outre un studio entièrement équipé et autonome, elle ou il bénéficie d'un accès aux archives et à la bibliothèque de travail de l'Institut Giacometti aux heures d'ouvertures. Les résidences visent à soutenir les recherches de jeunes historiens et historiennes de l'art.

Pour recevoir les informations sur la recherche à l'Institut Giacometti et l'École des modernités, inscrivez-vous à la newsletter du programme sur le site internet de la Fondation Giacometti <http://fondation-giacometti.fr>

Appel à candidatures – Résidences de recherche

L'appel à candidatures pour les résidences de recherche de l'**École des modernités** s'adresse à de jeunes chercheuses et chercheurs, dont les travaux portent sur l'art de la période moderne (1905-1960), et qui offrent des perspectives originales en raison du sujet choisi ou de l'angle adopté. Une approche globale de l'art dans l'étude de la modernité cosmopolite à Paris est favorisée.

Deux types de résidences sont proposées :

- 1) Résidences de recherche aux niveaux doctoral et postdoctoral**
 - Résidences d'une durée de 3 semaines, éventuellement extensible jusqu'à 6 semaines sur demande motivée et en accord avec le responsable de l'École des modernités.

- 2) Résidences de recherche au niveau prédoctoral (master 1 ou 2)**
 - Résidences d'une durée de 1 semaine, éventuellement extensible à 2 semaines sur demande motivée et en accord avec le responsable de l'École des modernités.

Les résidences sont accessibles toute l'année.

Conditions d'admissibilité

La recherche envisagée doit s'inscrire dans le cadre chronologique moderne (1901-1960) et thématique de l'École des modernités, et justifier de la nécessité d'une consultation en archives et bibliothèques de recherche à Paris (le recours aux archives de la Fondation Giacometti est encouragé). Les chercheurs et chercheuses au niveau prédoctoral et doctoral doivent justifier d'une inscription dans une université ou un centre de recherche. Chercheurs et chercheuses au niveau postdoctoral doivent préciser le cadre précis dans lequel ils s'inscrivent.

L'Institut Giacometti n'est pas en mesure de prendre en charge les frais annexes (transport ou *per diem*, par exemple, ne sont pas compris).

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un projet de recherche, justifiant la nécessité de travail en archives, bibliothèques, rendez-vous, etc. à Paris (4 000 signes espaces comprises maximum)
- Une proposition de calendrier pour la résidence et la recherche, qui sera à confirmer avec l'équipe de l'Institut Giacometti selon les disponibilités du studio de recherche
- Un curriculum vitae précisant la situation actuelle, la formation, les recherches engagées, et les publications et communications académiques

L'ensemble des pièces est à adresser au format PDF dans un même envoi (en intitulant les fichiers sous la forme suivante : NOM_Prénom_residence.pdf, et en précisant la bourse et la période souhaitées. Seules les candidatures comprenant l'ensemble de ces pièces seront étudiées.

Les candidatures complètes doivent être adressées à l'Institut Giacometti (recherche@fondation-giacometti.fr), ou envoyées par voie postale au 5 rue Victor-Schœlcher – 75014 Paris – France, au plus tard le 4 juin 2023.

Hors de cet appel à candidatures, l'Institut Giacometti reçoit les propositions spontanées tout au long de l'année, à adresser soit par voie postale, soit à l'adresse recherche@fondation-giacometti.fr, à l'attention de Hugo Daniel, responsable du programme.

En raison du nombre annuellement limité de résidences de recherche (un seul studio est disponible), il est fortement encouragé de candidater de nouveau si le projet n'était pas retenu en premier lieu.

Informations pratiques :

Institut Giacometti, « Giacometti Lab »
7, rue Victor-Schœlcher – 75014 Paris
<https://www.fondation-giacometti.fr>

[Inscription à la Newsletter
de l'École des Modernités](#)

[Page du programme](#)